

L'association "Collectif pour l'Avenir du Liauzu" (CAL) a proposé de faire revivre le merveilleux site du Liauzu, à Orniac au bord du Célé.

But du projet : mettre en pratique les valeurs de la transition écologique et citoyenne avec un esprit de coopération et de solidarité.

Après la présentation faite au CD46 le 6 juin, celui-ci a décidé, contre toute attente, de rejeter le projet citoyen porté par de nombreux lotois.

Le "bien fondé et le sérieux" du projet ont été reconnus, mais la raison apportée dans la lettre du CD46 plonge les citoyens lotois dans une stupéfaction totale :

"En effet il est ressorti des débats au sein de l'assemblée départementale la volonté de conserver ce site naturel remarquable dans le domaine public sans en confier le devenir à un tiers."

Est-ce du déni ? du mépris ? Par cette lettre ouverte, le CAL rappelle à l'assemblée départementale quels sont les efforts déployés depuis 9 mois, quels sont les avantages escomptés au nom de l'intérêt général du territoire.

Les efforts déployés :

- Des dizaines de semaines de préparation, maturation, construction, de réunions menées dans un esprit de démocratie participative ;
- des centaines de personnes mobilisées pour participer à l'avènement du projet ;
- des réunions publiques d'information qui ont montré l'enthousiasme général pour faire revivre ce site magnifique abandonné depuis 4 ans ;
- tant de réactions ultra-positives à la philosophie du projet : transition écologique, éducation populaire, économie sociale et solidaire, ouverture au public - toute l'année ;
- des entretiens avec le staff du CD46 qui nous a encouragé à poursuivre nos investigations pour trouver des solutions aux contraintes légitimes de sécurité (zone inondable, accès pompier, ...)
- des rencontres avec les services techniques du CD46 et les services publics de l'administration (DDT, SDIS, pompiers, ...) pour trouver les solutions aux susdites contraintes.

Les avantages escomptés :

- tant d'espoirs placés par des jeunes lotois pour créer leurs emplois, des activités rendues possibles grâce à un fonctionnement en mode coopératif ;
- des partenaires associatifs, aux moyens si limités, intéressés par les potentialités du site et de ses locaux ;
- des futurs partenaires économiques qui, après une inquiétude légitime sur la pérennité de leur activité (peur de concurrence), ont compris que bien au contraire, l'émergence de ce projet offrirait de nouveaux débouchés ;

Bref, un nouvel élan pour la dynamisation d'un territoire qui reste en panne hors de la saison touristique !

Et voilà que, 9 mois après le lancement officiel du projet, l'assemblée départementale se dit que ce serait peut être pas mal d'essayer de faire quelque chose avec ce lieu...

Pourtant, 4 ans se sont écoulés depuis que l'association des Amis du Célé a cessé ses activités. 4 ans pendant lesquels le CD46 n'a même pas fait l'effort de sécuriser les locaux, laissant les portes grandes ouvertes. Résultat : le saccage, le vandalisme, tout est à reconstruire sauf le gros oeuvre. Et encore, si rien ne se passe, les toitures seront dégradées à leur tour et les charpentes vont pourrir.

Questions :

- ce lieu va-t-il continuer à se dégrader ? Qui peut évaluer le coût de tout ces renoncements ?
- à qui appartient ce lieu ? Au CD46 (oui, sur le papier, et au plan juridique) ? Aux lotois (oui, dans la vie réelle, avec l'argent des impôts locaux) ?
- les citoyens lotois qui proposent ce projet doivent-ils être assimilés à des "tiers" ? Nous ne sommes pas une société privée, mais un collectif citoyen. C'est très différent !!!

Les citoyens lotois ont le droit de comprendre.

Les élus du CD46 doivent s'expliquer. Ils ont aussi le droit de se tromper, et de réétudier le projet sous un autre angle : celui de la confiance accordée aux citoyens.

La confiance ? Elle se mérite. Nous n'avons jamais demandé un "chèque en blanc". Nous avons proposé de prendre intégralement en charge la réhabilitation des bâtiments (coût estimé à 400 000 €) sans demander 1 € au CD46. En contrepartie, nous demandons un bail de longue durée avec un loyer symbolique.

Notre projet est une aventure humaine ; même si nous sommes convaincus que nous pouvons réussir, nous ne pouvons pas affirmer que nous sommes surs et certains de tenir nos engagements ni d'atteindre les objectifs présentés, tout en respectant le planning prévisionnel.

Ainsi, nous avons proposé au CD46 de prévoir des clauses de sortie de ce bail de longue durée, en signe de bonne volonté et aussi de lucidité.

Pour autant, quels sont les risques pour le CD46 d'accepter notre projet ?

Eh bien, pour une fois, c'est **LE RISQUE ZERO**.

- RISQUE ECONOMIQUE : ZERO. En effet, nous rendrions les lieux dans un état bien meilleur que celui d'aujourd'hui ==> la valeur patrimoniale sera largement augmentée.

- RISQUE POLITIQUE : ZERO. En effet, au cas où nous échouerions, le CD46 pourra toujours affirmer qu'il a donné sa chance à un projet citoyen louable.

Pour toutes ces raisons, la décision laconique du CD46 est ressentie avec beaucoup d'injustice ; nous ressentons comme un mépris envers tous les participants lotois depuis ces 9 mois.

C'est insupportable. Mesdames et messieurs du CD46, ressaisissez-vous ! Vous pouvez réviser votre décision. Prenez en compte notre demande, notre appel au secours.

Avez-vous conscience que, par votre décision, le fossé entre décideurs politiques et citoyens électeurs se creuse encore plus ?

Aujourd'hui, des citoyens sont en souffrance.

Aujourd'hui, une institution politique a brisé un élan citoyen.

OUVRIREZ-VOUS LA PORTE QUE VOUS AVEZ FERMEE LE 6 JUIN ?